

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-neocolonialisme-neoliberal-ne-s-exprime-pas-seulement-en-Amerique-du-Sud-aussi-en-Afrique-La-Cote-d-Ivoire-et-le-Francafriquisme>

Le néocolonialisme néolibéral ne s'exprime pas seulement en Amérique du Sud, aussi en Afrique : La Côte d'Ivoire et le "Françafriquisme"

Date de mise en ligne : vendredi 3 décembre 2004

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Jean NANGA

[Inprecor](#), le 26 novembre 2004

Ajustement meurtrier de la Françafrique au néolibéralisme

La Côte d'Ivoire, réputée paisible, a basculé dans la violence, comme bien d'autres pays africains : coup d'État militaire (Noël 1999) ; agressivité meurtrière entre nordistes musulmans et sudistes chrétiens rangés derrière les principaux partis politiques ; xénophobie ouverte sous forme de débat sur « l'ivoirité ». Jusqu'à la guerre civile entre l'armée loyaliste, ses supplétifs et mercenaires d'un côté et de l'autre des armées rebelles, ayant aussi leurs mercenaires, originaires des pays voisins. L'État français s'est senti obligé d'intervenir militairement et en organisant des négociations de réconciliation nationale dans la banlieue parisienne, officiellement, pour arrêter l'autodestruction de la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire, aujourd'hui cauchemardesque, a été présentée, pendant des décennies, comme un miracle, car son aspect paisible allait de pair avec une croissance économique soutenue au cours des années 1960-1970. Jusqu'à avoir une bourse des valeurs, privilège capitaliste partagé avec l'Afrique du Sud. Ce « miracle africain », sub-saharien et francophone, n'est pourtant pas étranger à l'actuelle tragédie.

Une insertion particulière dans le marché mondial

A la fin du XIXe siècle des colons ont introduit en Côte d'Ivoire la culture du café et du cacao, par la suite de la banane, de l'ananas dans le Sud, celle du coton dans le Nord, et commencé l'exploitation de la forêt. Le café et le cacao sont devenus la colonne vertébrale de l'économie coloniale, engendrant des profits colossaux grâce au travail forcé des paysans colonisés et de la main-d'oeuvre voltaïque déplacée (une partie de la Haute-Volta, actuellement Burkina Faso, ayant pendant quelques décennies fait partie du Nord de la Côte d'Ivoire sous la nomination de Haute-Côte).

Ce colonialisme impliquant un compromis avec les élites autochtones, par la nature de la propriété foncière, des notables ont été intégrés dans l'ordre économique colonial comme planteurs. Partenariat non sans heurts, la hiérarchie entre colons et indigènes ne permettant à ces planteurs que la négociation d'un rapport moins déséquilibré, non une remise en question de la structure hiérarchique. Ainsi, le syndicat des planteurs a pu obtenir l'abolition du travail forcé (loi Houphouët-Boigny, 1946). Mais la commercialisation sur le marché international et la petite industrie de transformation des produits agricoles restaient le fait exclusif des entreprises de commerce de traite.

Néanmoins, ces planteurs constituaient une bourgeoisie rurale naissante, aussi ambitieuse politiquement. Ambition incarnée par Houphouët-Boigny : notable baoulé, médecin, leader syndical des planteurs, député du Rassemblement démocratique africain (RDA), apparenté PCF, ministre de Guy Mollet, puis ministre gaulliste anti-indépendantiste, enfin chef de l'État ivoirien.

L'indépendance acquise en 1960 ne fut nullement une remise en question de la hiérarchie économique, mais son adaptation au nouveau contexte d'autonomisation relative des sociétés colonisées ; l'État ivoirien étant l'un des meilleurs exemples d'État néocolonial, par la conservation des rapports privilégiés avec la puissance coloniale sur tous les plans : économique, administratif, politique, militaire. Malgré « l'africanisation » de l'administration publique, la présence des coopérants civils (plus nombreux après l'indépendance), des militaires et des capitaux français est demeurée très importante. Ceux-ci ont continué à être dominants (40 % de capitaux français, contre 27 % de capitaux étatiques, 22 % autres étrangers, 11 % privé local), malgré l'indépendance et les velléités nationalistes de quelques cadres politico-administratifs ivoiriens confondant « indépendance » octroyée et souveraineté nationale,

vite ramenés à la raison néocoloniale par le Chef Houphouët-Boigny, nostalgique de la Communauté franco-africaine inscrite dans la Constitution française de la Ve République, référendairement adoptée en 1958 par la métropole et presque toutes les colonies d'Afrique sub-saharienne. C'est lui qui a forgé le terme de « Françafrique », devenu péjoratif, car il exprime la substitution du colonialisme par le néocolonialisme, mais nullement péjoratif pour son auteur.

Le contexte des années 1960-1970 (demande des produits d'exportation par les marchés occidentaux, élargissement du marché interne, relations privilégiées avec l'État colonial) a permis une croissance soutenue (7%) basée essentiellement sur l'exportation du cacao et du café, malgré la diversification de l'agriculture rentière et le développement d'une petite industrie. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire ayant ouvertement, en cette période de guerre froide, opté pour le capitalisme ne pouvait qu'avoir les faveurs des investisseurs capitalistes, français surtout, ne redoutant aucune nationalisation ou socialisation à l'instar de la Guinée, du Mali et du Ghana voisins.

Cette croissance a permis un peu de redistribution et le développement d'une classe moyenne fonctionnaire et privée dont la consommation contribuait à la santé de l'économie (en plus de la consommation ostentatoire de l'élite politico-administrative, de la bourgeoisie rurale et urbaine, et de la communauté française).

L'activité économique permettant la création d'emplois salariés, la majorité de la population semblait trouver son compte dans la croissance. La croyance en un abonnement à vie de la Côte d'Ivoire à la prospérité était partagée par les classes moyennes et la classe dirigeante. Elle avait les faveurs des idéologues bourgeois Houphouët-Boigny était qualifié de « sage ».

Et ses limites

Cette prospérité reproduisait les inégalités. Les riches (bourgeoisies rurale et urbaine, élite politico-administrative et proche parentèle) devenaient plus riches (licitement et illicitement). La prospérité n'empêchait pas, par exemple, que le taux de mortalité infantile y soit très élevé (151 à) dans les années 1970. Les plus pauvres dans cette société ivoirienne en pleine croissance étant surtout des étrangers venus des pays voisins : voltaïques (actuellement Burkinabés), Maliens, Guinéens, Ghanéens « Ordre normal des choses » pour l'autocrate Houphouët-Boigny, s'inspirant aussi bien de la structure sociale très hiérarchisée des Baoulés que de l'image bonapartiste du Général de Gaulle. Sa main de fer, gantée de velours, s'abattant, sans couverture médiatique, sur les mouvements de contestation de l'ordre établi. Car il y en a eu, contrairement au mythe véhiculé d'une croissance paisible et de ses fruits bien partagés : dockers (1968, 1978), élèves et étudiants (1969, 1978), usagers des transports en commun (1978).

Le ralentissement de l'économie, les difficultés de trésorerie de la fin des années 1970 dus au couplage de la baisse des cours des principaux produits d'exportation et du deuxième choc pétrolier, signes de l'épuisement d'une onde expansive de l'économie capitaliste internationale, furent considérés comme passagers. L'endettement fut censé favoriser la relance de l'économie. Ce que semblait confirmer la reprise de la croissance en 1984, après trois ans d'ajustement structurel sous la tutelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM).

Reprise éphémère, d'un an, qui fit illusion à une élite dirigeante sourde aux avertissements d'un Frantz Fanon qui avait tiré, pour la bourgeoisie africaine, la leçon du développement du capitalisme en Amérique latine [1]. Et, surtout, à la conclusion tirée par Samir Amin, de son étude du capitalisme en Côte d'Ivoire nouvellement indépendante : « Le type de croissance que la Côte d'Ivoire a vécu depuis 1950 ne débouche pas automatiquement sur le démarrage économique, mais sur une dépendance extérieure accrue et le blocage de la croissance... une « croissance sans développement » c'est-à-dire une croissance engendrée et entretenue de l'extérieur sans que les structures socio-économiques mises en place permettent d'envisager un passage automatique à l'étape ultérieure, celle d'un dynamisme autocentré et autoentretenu. » [2].

En effet, l'économie ivoirienne n'a plus jamais renoué avec la croissance soutenue. L'ironie de l'histoire étant que ce soit Houphouët-Boigny, modèle de « sagesse » et de la « réussite économique » néocoloniale africaine, qui soit amené à déclarer l'insolvabilité du Trésor public en 1987, ne pouvant faire face au paiement de la dette publique extérieure. Et que ce soit encore lui qui soit conduit à organiser la grève de l'exportation du cacao (principal produit d'exportation, 45 % du marché mondial) confronté aux spéculateurs du marché mondial.

Dégradation sociale

La classe moyenne, essentiellement composée de fonctionnaires, subit une baisse de revenus au cours de la décennie 1980. La paupérisation s'installe : « La population vivant en deçà du seuil de pauvreté est passée de 11 % en 1985 à 31 % en 1993 », selon la Banque mondiale [3]. Même les planteurs de cacao et de café ne sont pas épargnés. Pendant la grève décrétée par le premier d'entre eux, ils accusent une baisse des revenus de 75 % (1989-1990) ce qui frappe en retour la petite industrie locale. D'où la contestation sociale à partir de la fin de la décennie 1980, alors que l'élite du parti-État (PDCI, Parti démocratique de Côte d'Ivoire) continue d'afficher avec arrogance son opulence.

La démocratie est revendiquée massivement contre les prédateurs de l'économie, par ailleurs impliqués dans des trafics mafieux internationaux de toutes sortes. Houphouët-Boigny n'est pas épargné par la vindicte populaire. Même la police se met en grève. Face à cette dynamique, l'armée française prend position autour de l'aéroport, au plus fort de la contestation, redoutant le renversement du Président. Volant au secours de ce dernier, Chirac déclare que le multipartisme est « un luxe pour l'Afrique », la démocratie pouvant y exister sans multipartisme.

Mais Houphouët-Boigny suit plutôt le conseil de son vieil ami de la période coloniale, François Mitterrand, et décrète le multipartisme (pourtant déjà inscrit dans la Constitution ivoirienne, oubliée par tous). La vague contestataire donne au candidat Laurent Gbagbo, du Front Patriotique Ivoirien (FPI) 18 % face à Houphouët-Boigny. Laurent Gbagbo n'était rentré que depuis deux ans d'un exil français de six ans après avoir été emprisonné pour subversion, en tant qu'universitaire.

Vainqueur, mais dans une impasse économique, Houphouët récupère auprès du FMI le directeur du Département Afrique, ex-directeur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Alassane Ouattara, qui devient son Premier ministre. Un technocrate devant gérer sans état d'âme l'application de l'ajustement structurel. Ce qu'il fait pendant trois ans (1990-1993), recourant à la brutalité quand il la juge nécessaire, par exemple, contre les étudiant/es (1991).

La mort d'Houphouët-Boigny en 1993 s'accompagne d'une guerre de succession entre Ouattara et le président de l'Assemblée Nationale, ex-ministre de l'Économie et des Finances, Henri Konan Bedié, supposé constitutionnellement assurer l'intérim. Querelle pour le contrôle de la prédation, ramenant à la surface des problèmes mal résolus par l'indépendance et exprimant l'incapacité de la bourgeoisie locale et son élite politique à porter un projet émancipateur national. Répondant de façon malheureuse à l'interrogation de Samir Amin : « L'histoire dira si la bourgeoisie africaine embryonnaire prendra conscience de cette revendication [la fin de la domination économique-administrative française], saura ainsi faire passer au second plan les autres contradictions de la société ivoirienne, notamment en assimilant les immigrés du Nord, ou si elle laissera ces antagonismes s'aggraver et dégénérer en conflits désordonnés » [4].

« Ivoirité » et « vrais Ivoiriens »

La Côte d'Ivoire est un produit du découpage impérialiste de l'Afrique à Berlin et de la conquête militaire française (pour ne pas remonter à la lointaine conquête portugaise). C'est un territoire aux frontières septentrionales et aux

populations assemblées selon les intérêts coloniaux. Les découpages géographiques Nord-Sud correspondent en grande partie au clivage religieux (Musulmans au Nord, Chrétiens et Animistes au Sud). Dans le Sud le clivage Ouest-Est correspond en gros au clivage ethnique Krou/Betés et Akan/Baoulé. Les deux groupes se disputant le statut de « vrais Ivoiriens » et condescendant à considérer comme compatriotes les nordistes Dioulas, Senoufo et Malinké aussi présents dans certains pays de la région.

C'est ce Sud qui a été davantage mis en valeur par les colons, en commençant par l'Est forestier (où virent le jour les premières plantations de café et de cacao), suivi par l'Ouest. Les deux étant dotés de ports, Abidjan et San Pedro. Le Nord (y compris une partie de l'actuel Burkina Faso, ex-Haute Volta) étant le lieu de la culture du coton et du tabac, mais plutôt considéré comme un réservoir de main-d'oeuvre pour les plantations de cacao et de café. La délimitation « définitive » a ainsi produit des Ivoiriens-voltaïques se retrouvant avec des nordistes ivoiriens, musulmans comme eux, dans les plantations du Sud. Dans le sud-ouest, de plus, se pose le problème de la présence des Akan/Baoulé, planteurs allochtones devenus propriétaires fonciers, au grand dam des autochtones Akan/Betés. Jusqu'à ce qu'en 1970 des planteurs Akan proclament à Gagnoa la « République d'Eburnie », esquisse de sécession sévèrement réprimée par le pouvoir central.

A ces problèmes intra-ivoiriens s'ajoute un autre : la présence massive dans l'administration, dans les entreprises privées, dans le commerce, des Dahoméens (actuellement Béninois), Togolais, Sénégalais emmenés en Côte d'Ivoire pour répondre aux besoins de la société coloniale. Ce qui fait de la Côte d'Ivoire un espace de tensions variées, une architecture ethnique assez complexe.

Le président planteur Houphouët-Boigny a conservé cette structure lors de l'indépendance et s'est mis à la tête d'une bourgeoisie multiethnique, sous hégémonie Baoulé/Akan, exploitant avec la bourgeoisie non-africaine, à dominante française, un prolétariat rural et urbain aussi multi-ethnique, multinational, à dominante « non-ivoirienne ». Ce qui faisait dire à Samir Amin : « le développement de la Côte d'Ivoire au cours des quinze dernières années a été et est encore presque exclusivement fondé sur le travail des non-Ivoiriens. Il y a dans ceci la source de tensions graves. Des flambées de chauvinisme ont déjà eu lieu en 1958, lorsque des dizaines de milliers de cadres, à l'époque, du commerce privé et de l'administration (notamment les instituteurs) furent expulsés. » [5].

La jeune République ivoirienne résout le problème en adoptant le droit du sol en 1960, la double nationalité en 1966 (jusqu'en 1972). Ce qui en même temps semble régler le problème de la propriété foncière. Mais, la prospérité capitaliste a attiré davantage de ressortissants des pays de la région, y compris anglophones (frontaliers ghanéens et non-frontaliers nigériens) : une immigration assez dynamique et socialement diversifiée. Ce qui semble avoir favorisé le passage au droit du sang. Déjà, l'égalité des droits entre indigènes et allogènes n'était pas bien vue de la bourgeoisie rurale aussi bien en ce qui concerne la propriété foncière que le traitement de la main-d'oeuvre. Il y est question de l'exploitation du travail des enfants, quasi-esclaves, venus des pays de la région. Question très médiatisée ces dernières années en Afrique sub-saharienne francophone

Avec la démocratisation, le vote des étrangers institué en 1980 devient un problème. Il semble naturellement acquis à Houphouët, autant que celui des naturalisés. Ainsi, Gbagbo dénonce la manipulation du Code de la nationalité par Houphouët. Konan Bedié, son dauphin, assurant l'intérim de la présidence, s'en démarque sur ce point, face à la rivalité de Ouattara et de Gbagbo aux élections futures. Face à Ouattara, le nordiste musulman, présumé avoir représenté officiellement la Haute-Volta au niveau international, il use de « l'ivoirité ». Contre Gbagbo, il se sert du discours sur les « vrais Ivoiriens ». Le pays Beté n'ayant été définitivement conquis par l'armée française qu'au début du XXe siècle (années 1910), les Beté (ethnie de Gbagbo) ne sont pas autant ivoiriens que les Akans : une instrumentalisation de l'ethnicité, vu la variabilité des alliances.

Pendant les élections de 1995 Gbagbo et Ouattara appellent au boycott, contre Bedié qui se sert de « l'ivoirité » pour écarter Ouattara. Leurs partis, le FPI et le RDR, forment le Front Républicain. A la conditionnalité « Ivoirien de

naissance » est opposé le bon sens : tous les leaders politiques étant nés sous la colonisation française aucun ne devrait être candidat, la nationalité ivoirienne n'existant pas encore. A la veille des élections de 2000 se produit le coup d'État de Guéï contre Bédié (24 décembre 1999) justifié par la nocivité de « l'ivoirité ». Mais entre temps, en 1998, Gbagbo aussi s'est mis à « l'ivoirité », se sentant menacé par la concurrence de Ouattara. Le Général Guéï promet la justice. Une Constitution gavée « d'ivoirité », pouvant donc servir à exclure Ouattara, est soumise au vote et adoptée (Ouattara se prononce pour également, croyant ainsi pouvoir se faire admettre dans les cercles du pouvoir. Aux élections de 2000 la candidature de Ouattara est écartée. C'est Guéï qui est candidat face à Gbagbo. La victoire controversée de Gbagbo est suivie d'un Forum de Réconciliation Nationale qui reconnaît l'ivoirité de Ouattara, preuve que son exclusion était politique.

Comme les différents partis et leaders n'ont pas de projets de société fondamentalement différents, et la conscience politique populaire étant ce qu'elle est, les identités ethniques ou religieuses s'avèrent efficaces politiquement. Dans le contexte de crise sociale, indexer l'autre comme cause des malheurs présents (ou à venir) est une pratique courante sur tous les continents. L'armée n'est pas épargnée par cette exacerbation de l'instrumentalisation de l'ethnicité, de l'identité religieuse, de la xénophobie, de Bédié à Gbagbo. Chaque fraction politique ayant ses officiers, et sa milice, il devient difficile d'éviter les violences pendant les élections. Voir la guerre civile.

Intérêts du Capital français

Gbagbo est-il anti-impérialiste ? Le billet biographique dithyrambique de Jean Ziegler dans Le Monde le laisserait penser. Tout comme la violence de ses partisans à l'égard de l'État français. Mais ce n'est pas évident.

La remontée du chauvinisme anti-français révèle le ressentiment d'une partie du peuple ivoirien envers la France coloniale puis néocoloniale. Demeurent en mémoire : la meurtrière conquête achevée il y a moins d'un siècle, l'humiliant indigénat aboli seulement en 1946, le travail forcé dans les plantations des colons qui a duré jusqu'en 1947, le massacre de Dimbokro (1950) Sont mal vécus : le statut de privilégiés sociaux des coopérants et des cadres du secteur privé, la base militaire de Port-Boué, le pouvoir du Capital français sur la vie ivoirienne. Cette domination du capital français n'est pas étrangère à la dynamique politique, depuis les premières années jusqu'aux très récents Accords de Linas-Marcoussis.

Premier investisseur (200 filiales de transnationales, 1 milliard de PMI et PME), premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire, le Capital français a profité de la privatisation menée par Alassane Ouattara (1990-1993), continuée par H. Konan Bédié pour accroître son emprise. Certaines entreprises françaises y sont presque en territoire conquis. Telle la coloniale Compagnie française d'Afrique occidentale (CFAO), bientôt centenaire en Afrique francophone. Mais surtout Bouygues, dont le fondateur fut le grand ami d'Houphouët, traditionnellement privilégié dans le BTP et à qui la privatisation a permis de prendre en concession le monopole de la distribution de l'eau et de l'électricité. Et Bolloré qui a la concession du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou, des deux-tiers des activités portuaires, le leadership dans le café, le tabac, le caoutchouc, le quatrième rang pour le cacao, la moitié de la production de l'ananas et de la banane France Télécom a en concession Côte d'Ivoire Télécom et le numéro 1 ivoirien du Téléphone portable. Total-Fina-Elf détient un quart des actions de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), le tiers de la distribution des hydrocarbures. C'est fort probablement de Total-Fina-Elf qu'il s'agit quand Mamadou Koulibaly (à l'époque ministre du budget de Guéï, actuellement président de l'Assemblée nationale, ayant claqué la porte à Linas Marcoussis en dénonçant le « putsch constitutionnel » en préparation) parlant du report de la privatisation de la SIR, dit : « Le groupe vainqueur de l'appel d'offres proposait un prix peu élevé (47 milliards FCFA) par rapport à ses concurrents. Le meilleur acheteur (100 milliards) a été exclu de la compétition sans que l'on sache pourquoi. Le cahier des charges demandait une libéralisation totale du marché pétrolier. Or les repreneurs pressentis souhaitaient au contraire une fermeture du marché pétrolier ». [6]

Il n'y a pas que la SIR qui est concernée, d'autres marchés aussi. Tel le troisième pont d'Abidjan dont le maître

d'oeuvre était évidemment Bouygues. Le choix de celui-ci face à COVEC, une BTP chinoise, semble illogique vu que l'entreprise chinoise demandait non seulement le tiers de la facture présentée par Bouygues, mais aussi la possibilité de régler une partie en cacao et café [7]. Plus d'un appel d'offres pendant cette privatisation a plutôt ressemblé à du gré à gré.

Gbagbo, un « lèse Françafrique » ?

Le gouvernement de L. Gbagbo veut limiter ces combines entre le capital français et les anciennes fractions dirigeantes ivoiriennes non en remettant en cause le processus de privatisation mais en disant respecter scrupuleusement les règles de la libre concurrence, ce qui permet surtout de tisser des liens nouveaux avec d'autres capitaux étrangers. Mamadou Koulibaly, qui ne cache pas son libéralisme, dit que son adhésion au FPI de Gbagbo s'explique par l'identité avec les idées de ce parti : « la liberté dans le monde politique comme la liberté dans le monde des affaires, la liberté de la presse comme la liberté d'entreprise » [8]. Cette volonté de libéraliser, sans tenir compte des favoritismes ou clientélismes établis, risque de faire perdre au grand capital français sa position traditionnelle sur le marché ivoirien.

Des privatisations devraient avoir lieu cette année, telle celle de la SIR et celle de TELECEL (n° 2 ivoirien du téléphone portable). Des contrats de concession importants (eau, électricité, chemins de fer, télécommunications...) arrivent à terme l'an prochain. Preuve a déjà été faite tragiquement ailleurs que le grand capital français ne souhaite pas la libre concurrence des capitaux états-uniens, japonais, britanniques, sud-africains, chinois dans ce qu'il a de la peine à ne plus considérer comme sa zone réservée, dans laquelle sa posture dominante ne doit pas être renversée.

La pénétration en Côte d'Ivoire, depuis quelques années, d'une multinationale telle que Cargill, vu sa voracité sur d'autres continents, n'est pas sans inquiéter Bolloré qui demeure - pour combien de temps encore ? - leader du café ivoirien. En cas de libre concurrence, il y a risque d'affaiblissement du grand capital français qui y perdrait des milliards d'euros. Car malgré la « marginalisation de l'Afrique dans la mondialisation », le surprofit colonial s'y réalise encore et les Codes des Investissements dictés, ces dernières années, aux assemblées nationales et gouvernements soumis à l'ajustement structurel, favorisent un retour sur investissements plus rapide en Afrique qu'ailleurs.

Cette menace qui semble peser sur le Capital français n'est pas en phase avec le dynamisme dont n'a cessé de faire preuve l'État français en faveur de l'État ivoirien. Car, c'est grâce à lui que la Côte d'Ivoire, longtemps classée « pays à revenu intermédiaire », a pu obtenir son déclassement en « pays à faible revenu » afin de bénéficier de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) d'allègement de la dette publique extérieure. C'est encore grâce à la France qu'ont été signés les accords de financement de la Côte d'Ivoire par l'Union Européenne (décembre 2001), après trois ans de non-coopération. De plus, en février 2002, pour contribuer au programme de financement établi entre le FMI et la Côte d'Ivoire, la France a décidé d'aider celle-ci, de façon inédite en Afrique sub-saharienne francophone depuis 1995, en lui apportant un concours budgétaire de 183 milliards d'euros. Quiconque a un peu de bon sens peut comprendre qu'il ne s'agit pas d'actes de dame patronnesse.

Ainsi le libéralisme conséquent du régime de Gbagbo peut être considéré comme une marque d'ingratitude, un crime de « lèse Françafrique ». Un tel crime se paie très cher depuis le coup d'État contre Sylvanus Olympio au Togo (janvier 1963), coupable d'avoir envisagé une mise en concurrence du Capital français avec le Capital anglo-saxon. Sans prétention anti-impérialiste aucune. Rappelons aussi le sort de Lissouba au Congo, coupable d'avoir, de 1993 à 1997, tenté d'affirmer la souveraineté de l'État congolais en matière de taux de la rente, de diversification du partenariat pétrolier et de privatisation des entreprises d'État, ne respectant pas ainsi la souveraineté de fait du capital français (dite en langage diplomatique « les liens historiques entre la France et le Congo »). Ce Grand capital français qui a sponsorisé son élection « démocratique » ! Deux guerres civiles et des milliers de morts en un quinquennat [9].

En « Françafrique » il ne suffit pas d'avoir été élu « démocratiquement » et d'être ouvertement néolibéral. La Françafrique ne supporte pas qu'on lui impose le néocolonialisme polygame. Depuis « l'ouverture démocratique » en Afrique, exploitant la précarité sociale, la faible légitimité électorale nationale, elle trouve des mutins chargés, par procuration, de ramener à la raison françafricaine des entêtés, pourtant nullement anti-impérialistes.

Interventions africaines

Une intervention militaire surprenante en Côte d'Ivoire : pas celle de l'Armée française qui n'en était pas à sa première, mais celle de l'Angola, pays non-frontalier. Sous-traitance pour la France ? Possible. Mais ce serait évacuer une dimension de la politique néocolonialiste, réactionnaire d'Houphouët-Boigny sur la scène africaine. L'on ne peut oublier qu'après avoir rencontré le chef d'État sud-africain à Paris, il s'est vite démarqué de l'Organisation de l'Unité Africaine ayant opté pour le boycott du régime sud-africain d'apartheid. Car la sud-africaine De Boers, exploite le diamant ivoirien. D'où un dialogue avec l'État raciste sud-africain en phase avec le soutien apporté à l'UNITA de Jonas Savimbi, en Angola contre le régime du MPLA. Le pillage du diamant angolais par l'UNITA expliquerait aussi la grande amitié liant le Docteur Houphouët-Boigny et le Docteur Savimbi. Une partie de la fortune de ce dernier et des autres dirigeants de l'UNITA a été placée en Côte d'Ivoire. Rappelons aussi qu'Houphouët a soutenu la sécession biafraise dirigée par Ojukwu au Nigeria (1967-1970), non par respect du principe d'autodétermination des peuples, lui qui a très sévèrement réprimé les paysans de la République d'Eburnie, mais parce qu'il y était question de pétrole et aussi d'implication du Grand capital français. Celui-ci était assez présent dans ce pays pourtant anglophone. Enfin, l'assassinat de Thomas Sankara, président anti-impérialiste du Burkina Faso, ayant porté au pouvoir Blaise Compaoré, aurait été parrainé par le « sage » Houphouët-Boigny. Par ailleurs, Foday Sankho, le seigneur de guerre sierra-léonais et Charles Taylor, le libérien, ont tous les deux bénéficié de ses sages conseils (l'écrivain ivoirien Amadou Kourouma en parle d'une façon assez particulière dans son dernier roman), l'oligarchie ivoirienne étant intéressée par le diamant et le trafic d'armes nécessaires aux boucheries sierra-léonaise et libérienne.

Ainsi l'intervention militaire angolaise est aussi un geste de reconnaissance du régime de Luanda au soutien actif par Gbagbo de la diplomatie angolaise contre l'UNITA. Alors que le soutien apporté aux rebelles ivoiriens par B. Compaoré, autre ami intéressé de J. Savimbi et de Charles Taylor, s'explique non seulement par sa réaction à la xénophobie anti-burkinabé, mais aussi par ses liens avec la fraction de l'oligarchie ivoirienne opposée à Gbagbo, qui, par ailleurs, reconnaît avoir été, pendant des années, alimenté financièrement (des dizaines de millions) par Blaise Compaoré et Omar Bongo, président du Gabon [10], amis de Ouattara et grands messieurs de la Françafrique.

Les « accords » de Linas Marcoussis

Vu les intérêts en jeu dans la crise ivoirienne, il était peu probable que, très préoccupés par les conséquences négatives régionales d'une instabilité de la Côte d'Ivoire, les chefs d'État de la Communauté Économique et Douanière des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) y mettent un terme, au-delà du présumé conflit des ego entre Obasanjo (Nigéria), Eyadema (Togo) et Wade (Sénégal). L'intervention militaire française, prenant de vitesse celle de la CEDEAO, et l'implication physique du ministre française des Affaires étrangères semblaient indiquer la nécessité logique d'une solution française.

Les négociations ne pouvaient aboutir qu'à un Gouvernement d'Union nationale, devenu solution courante en Afrique francophone, avec deux objectifs :

- D'une part, l'affaiblissement des pouvoirs du président Gbagbo, « démocratiquement élu » mais desservi par son quasi-isolement sur la scène politique. Son principal adversaire Alassane Ouattara était présent à Marcoussis - non seulement en tant que formation politique (RDR), mais aussi en tant qu'allié des mouvements armés (Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire, Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Nord, Mouvement pour la Paix et la Justice, ce dernier semblant plus lié au défunt R. Guéï). Dans l'équipe gouvernementale issue des Accords de Linas

Marcoussis, les velléités de L. Gbagbo d'atténuer l'emprise du grand Capital français, devraient se soumettre à la sagesse française.

Le Premier ministre choisi, Seydou Diarra, sied bien au rôle de gardien du temple. C'est un ancien collaborateur d'Houphouët-Boigny. Un habitué du grand capital français ayant pendant longtemps dirigé la Caisse de Stabilisation des prix des produits agricoles (CAISTAB, poule aux oeufs d'or dont la liquidation a été difficilement concédée par la bourgeoisie bureaucratique), présidé la Chambre de Commerce et d'Industrie et la grande entreprise suisse de transformation du cacao (SACO). Sa sagesse consistera à veiller d'abord au partage équilibré des marchés et privilèges entre entreprises françaises, la rivalité entre Ouattara et Bédié étant aussi l'expression d'une rivalité entre fractions du grand capital français en Côte d'Ivoire, chacune ayant son camp politico-ethnico-religieux [11]. Ensuite, à ne pas se mettre à dos les institutions financières internationales, en veillant à ce qu'une libéralisation des marchés, aussi relative soit-elle, profite aussi (mais pas trop) aux autres capitaux.

► D'autre part, que chaque fraction politique qui y trouve son compte, soit favorable à l'exécution de la politique d'austérité que les institutions financières internationales attendent de l'État ivoirien. Car elles considèrent que l'ajustement structurel est mieux mené dans un contexte de paix sociale, dépendante du consensus de l'élite politique sur l'étouffement des revendications et des contestations sociales populaires. Ce qui suppose un partage équitable des positions de pouvoir politico-économique. L'alignement du peuple politiquement fractionné derrière des partis et leaders néocoloniaux, ainsi que la xénophobie populaire stigmatisant le prolétariat, le lumpen prolétariat étranger-africain (26 % de la population ivoirienne est étrangère, dont 48 % sont nés en Côte d'Ivoire) favorisent la pacification sociale voulue par le néolibéralisme. Les Accords de Linas Marcoussis vont donc à l'encontre des intérêts du peuple ivoirien dont 33 % vit en deçà du seuil de pauvreté et dont la moitié est analphabète.

La situation en Côte d'Ivoire depuis les annonces médiatisées de la réconciliation nationale laissent penser que la fraction Gbagbo n'est pas prête à accepter ce que certains considèrent à juste titre « mise sous tutelle déguisée » [12] ou « néo-protectorat » [13]. Des résidents français et des civils ivoiriens ont déjà malheureusement fait les frais de la frustration des partisans de Gbagbo contre l'opération française officiellement patronnée par l'Élysée, cautionnée par l'ONU (représentée par Kofi Annan) et par l'Union Africaine (représentée par son président en exercice, le sud-africain Thabo Mbeki).

Ce qui semblait apporter la paix risque de rendre la Côte d'Ivoire plus cauchemardesque. Car, le philo-américanisme des manifestants semble exprimer, au-delà des rapports possibles entre le pentecôtisme supposé de certains dirigeants du Front Patriotique Ivoirien de Gbagbo et le capital évangéliste états-unien, l'absence d'une dynamique alternative (démocratique, non-chauvine et anti-impérialiste sans illusions sur l'impérialisme états-unien), pouvant mobiliser le peuple ivoirien contre toutes les fractions en concurrence pour la gestion du néocolonialisme néolibéralisé.

L'auteur est correspondant d'Inprecor en Afrique occidentale.

Post-scriptum :

Notes :

[1] Frantz Fanon, Les Damnés de la terre, 1961 (réédition, Gallimard, Folio-Actuel, Paris 2002)

[2] Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, éd. de Minuit, Paris 1967.

[3] Citée par Philippe Hugon, L'Économie de l'Afrique, La Découverte, Paris 1999.

[4] Op. cit.

[5] Ibidem.

[6] « Côte d'Ivoire : entretien avec Mamadou Koulibaly », Politique Africaine n° 77, mars 2000, éd. Karthala.

[7] Cf. Yves Ekoué Amaïzo, « Ce qui paralyse le pouvoir ivoirien », Le Monde Diplomatique, janvier 2003

[8] Op. cit.

[9] Cf. J. Nanga, « [Congo : Ethnisme néolibéral](#) », Inprecor n° 468/469 de mars-avril 2002.

[10] Cf. Stephen Smith, Laurent Gbagbo, « l'élu du peuple », Le Monde du 26-27 janvier 2003.

[11] Faut-il lier cette diversité d'intérêts avec ce que Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoi ont appelé « la dissonance franco-française » : « Le président de la table ronde Pierre Mazeaud a été en prise directe avec l'Élysée, pendant que le quai d'Orsay tentait de maîtriser seul l'événement au détriment du ministère de la Défense » ? (« Les risques et les contraintes de l'engagement de la France dans la crise », Le Monde du samedi 25 janvier 2003).

[12] Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoi, op. cit.

[13] Jean-François Bayart, interview dans Le Monde du 26-27 janvier 2003.